



POLITIQUE CANTONALE  
DE LA SANTÉ  
2025-2030



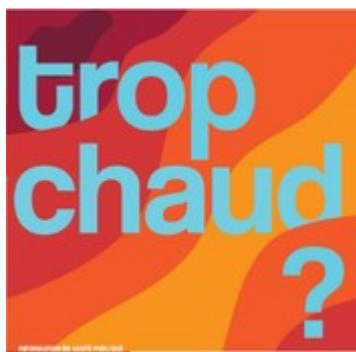
## La newsletter

du Service cantonal de la santé publique



**Le cœur du réseau bat au rythme des infos ! Pour rester connecté·e au Canton et à la santé, découvrez l'actualité du Service cantonal de la santé publique. Bonne lecture !**

## Flash santé



### Canicule : les communes au cœur de la vague

Le Canton renforce son Plan canicule. Il a invité toutes les communes neuchâteloises à recenser les personnes les plus vulnérables qui résident sur leur territoire pour les contacter en cas d'épisodes caniculaires. Face à l'augmentation des vagues de chaleur liées au changement climatique, ce dispositif vise à protéger la santé de la population, à développer la coordination entre les acteurs locaux et à limiter l'afflux aux services d'urgences. Pour renforcer les actions des communes, un nouveau kit de communication (flyers et affiches) est à votre disposition !

[Ça chauffe](#)



### Moustique tigre : piquons-lui son terrain !

Cet insecte originaire d'Asie est tout petit, mais parfois très dangereux : le moustique tigre peut transmettre des virus provoquant des maladies graves (dengue, zika ou chikungunya). Profitant du réchauffement climatique, il s'est déjà installé sur les terres de trois cantons romands (Vaud, Genève et Valais). Alors comment retarder son arrivée sur sol neuchâtelois ? En supprimant ses lieux de ponte de prédilection, soit tous les endroits où de petits volumes d'eau stagnent (arrosoirs, coupelles et autres récipients en plein air).

Ça pique



### Les foyers de jour en pleine lumière

Qu'est-ce qu'un foyer de jour et à qui s'adresse-t-il ? Pas toujours facile pour le ou la profane de faire la différence entre les différents types d'accueil pour les seniors dans le canton. Afin d'y remédier, un dépliant a récemment été édité pour répondre à ces questions : qui peut fréquenter un foyer de jour, comment s'y déroule une journée type ou encore comment sont pris en charge les différents coûts. Le canton de Neuchâtel compte dix foyers de jours qui offrent aux personnes en âge AVS et vivant à domicile la possibilité de sortir de chez elles pour fréquenter des lieux d'accueil bienveillants et vivifiants.

Ça éclaire



### La carto des docs fait sa promo

Une campagne pour promouvoir la cartographie neuchâteloise des médecins vient d'être lancée : affiches pour les cabinets médicaux, publications sur les réseaux sociaux, écrans dans les parkings publics ou encore flyers dans les pharmacies neuchâteloises. Cette plateforme numérique – une première suisse - cartographie les quelque 1'000 médecins autorisés à pratiquer sur le territoire neuchâtelois. Elle vise à faciliter les démarches pour toute personne à la recherche d'un médecin disponible, que ce soit un médecin de premier recours ou un médecin spécialiste. Envie d'en faire la promo ?

Ça s'affiche



### Des maillons essentiels à la chaîne des premiers secours

Le Canton de Neuchâtel compte désormais 1238 First Responders prêts à intervenir sur appel de la Centrale d'urgence 144 en cas d'arrêt cardiaque. Il souhaite sensibiliser encore plus de personnes à rejoindre le réseau neuchâtelois au travers de témoignages, d'un film pédagogique et de la distribution d'un kit de matériel spécifique. Car la réactivité des First Responders peut véritablement faire la différence pour les victimes : réduire les séquelles neurologiques. Et sauver des vies.

Ça compte



## Les ordonnances muséales font (presque) le tour du monde

Le projet, lancé par la Ville de Neuchâtel et soutenu par le Service cantonal de la santé publique, a rencontré un large écho dans les médias d'outre-Sarine, mais aussi hors des frontières helvétiques : le bien-être par la culture au travers de prescription d'ordonnances muséales a été relayé en Allemagne par la télévision *ARD*, les journaux *Der Spiegel* et *Die Frankfurter Allgemeine Zeitung*. En Grande-Bretagne, c'est le journal *The Independent* qui s'en est fait l'écho. Aux États-Unis, c'est le *Los Angeles Times* et à Hong Kong, *The South China Morning Post*. Sans oublier l'Inde avec *The Hindustan Times*.

Ça cultive

## Sous la loupe

### Une nouvelle politique de santé pour le canton



Offrir à chaque habitant-e du canton de Neuchâtel un cadre de vie sain et lui permettre de bénéficier d'un système de santé de qualité innovant et financièrement viable : c'est la vision du Conseil d'État pour sa politique de santé publique des années 2025 à 2030. Pour y parvenir, il a défini cinq priorités :

1. Créer un environnement favorable à la santé
2. Renforcer les compétences en santé de la population
3. Assurer un système de santé durable et centré sur les besoins de chacun-e
4. Améliorer la coordination entre acteurs du système de santé
5. Intégrer les technologies pour plus d'efficacité

Concrètement, la POLSAN 25-30 se déclinera en 23 mesures, telles que le développement de la médecine de premier recours ou encore le soutien aux aîné-e-s. Prochaine étape : la présentation au Grand Conseil cet automne.

Ça se voit

### Institutions de santé : des actrices indispensables pour la formation



Dès le mois de septembre 2025, les institutions de santé (EMS, hôpitaux et organisations de soins à domicile) devront former des étudiant-e-s en soins infirmiers (ES et HES), ainsi que des apprenti-e-s assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC). Une contribution financière de 300 francs par semaine sera versée pour chaque stagiaire ES ou HES, et les équipes pourront bénéficier du soutien de praticien-ne-s formateur-trice-s. En ce qui concerne la formation des ASSC, le Réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises (REN) accompagnera les institutions dans leurs démarches. Il appuiera également celles qui souhaitent favoriser la création de réseaux d'institutions formatrices, ce qui permettra aux apprenti-e-s de découvrir plusieurs pans du métier grâce à un système de rotation.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du volet cantonal de l'initiative fédérale des soins infirmiers. Objectif du Canton : former 1'100 nouveaux infirmier-ère-s d'ici 2032, répartis entre HES (60%) et ES (40%) ainsi que 800 ASSC.

Ça forme

## À votre agenda



### Un après-midi « Équilibre en marche »

**Pour qui ?**

Pour toutes et tous les seniors qui souhaitent rester en forme et ainsi réduire leurs risques de chutes.

C'est entièrement gratuit et en libre accès.

**Quel programme ?**

Des activités découverte avec des spécialistes (ostéogym, danse, rythmique, Qi Gong ou encore gym'équilibre) et des conseils pratiques dispensés par des physiothérapeutes. Mais aussi des stands d'information tenus par des professionnel-le-s. Sans oublier un babyfoot et des rafraîchissements offerts !

**Quand ?**

Samedi 6 septembre 2025 (13h30-17h30)

**Où ?**

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

Rue de La Maladière 84 - Neuchâtel

*Des flyers destinés à promouvoir cet événement parviendront prochainement aux professionnel-le-s de la santé concernés par cette thématique.*

Ça bouge



### Une journée « Innovation dans la santé »

**Pour qui ?**

Pour toutes les institutions de soins, les professionnel-le-s de santé, les PME et les startups du canton de Neuchâtel intéressés à réfléchir et à échanger sur la transformation numérique du système de santé.

**Quel programme ?**

Des conférences, des ateliers et des moments d'échanges sur des questions essentielles :

Comment l'innovation peut-elle renforcer l'autonomie et l'engagement des patient-e-s dans leur parcours de soins ?

Existe-t-il une véritable adéquation entre l'offre des acteurs de l'innovation et les besoins réels des professionnel-le-s de santé ?

L'innovation peut-elle aider à réduire les coûts de la santé tout en renforçant la qualité des soins ?

Quelles solutions sont proposées pour la médecine du futur par l'écosystème local de l'innovation ?

**Quand ?**

Jeudi 2 octobre 2025 (9h-15h)

**Où ?**

Auditoire du RHNe, site de Pourtalès - Neuchâtel

**Envie d'imaginer ensemble les solutions de demain ?**

Inscrivez-vous à [service.santepublique@ne.ch](mailto:service.santepublique@ne.ch) pour recevoir de plus amples renseignements sur la journée InnoSanté – Neuchâtel.

**Nous vous souhaitons un été rafraîchissant et vivifiant !**

**Une info partagée, un réseau boosté ! N'hésitez pas à relayer cette newsletter :  
pour s'inscrire, c'est [ici](#) !**

Service cantonal de la santé publique

Rue de Tivoli 28, case postale 1, 2002 Neuchâtel 2

032 889 62 00 | [Service.SantePublique@ne.ch](mailto:Service.SantePublique@ne.ch) | [www.ne.ch/SCSP](http://www.ne.ch/SCSP)

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#)